

# TESTS D'INTERCOMPARAISON EN ANALYSE SENSORIELLE DE L'HUILE D'OLIVE VIERGE ONH – ORG - 2023

## LES REGLES DE PARTICIPATION

Dans le cadre de ses actions d'appui et de soutien aux panels de dégustation d'huile d'olive vierge en Tunisie, le Centre International de Formation de l'Office National de l'Huile (ONH-OOC) organise au cours de l'année 2023 deux tests d'intercomparaison en analyse sensorielle de l'huile d'olive vierge. Ces tests ont pour objectif l'amélioration de la compétence des panels et leurs résultats pourront servir comme preuve de compétence pour demander l'agrément du Conseil Oléicole International.

### 1- Participation

La participation est ouverte à tout panel formé par un chef de panel et 8 dégustateurs au minimum appliquant strictement et rigoureusement la méthode d'évaluation sensorielle de l'huile d'olive vierge adoptée dans sa dernière version par le Conseil Oléicole International.

### 2- Inscription

L'inscription aux tests d'intercomparaison de l'année 2023 est exclusivement en ligne sur le site web du centre (ONH-OOC).

Avant de soumettre la demande de participation, il est demandé de lire et accepter les règles de participation.

### 3- Calendrier

Inscription : du 1er au 28 mars 2023

Envoi et récupération des échantillons du 1<sup>er</sup> test : du 24 au 30 avril 2023

Date limite de saisie des résultats du 1<sup>er</sup> test sur le site web : 11 juin 2023

Publication du rapport du 1<sup>er</sup> test : 25 juin 2023

Envoi et récupération des échantillons du 2<sup>ème</sup> test : du 7 au 13 août 2023

Date limite de saisie des résultats du 2<sup>ème</sup> test sur le site web : 17 septembre 2023

Publication du rapport du 2<sup>ème</sup> test : 30 septembre 2023



#### 4- Conditions particulières sur les panels

- Les tests d'intercomparaison organisés par l'ONH sont ouverts aux panels distincts.
- En aucun cas, un chef de panel ne peut diriger deux ou plusieurs panels en même temps ou participer en tant que dégustateur membre dans un autre panel lors des tests d'intercomparaison organisés par l'ONH.
- Un dégustateur membre d'un panel, ne peut en aucun cas faire partie d'un autre panel lors des tests d'intercomparaison organisés par l'ONH.
- Le chef de panel est le seul responsable de la liste des membres de son panel.

#### 5- Frais de participation

Les frais de participation aux tests d'intercomparaison en analyse sensorielle organisés par l'ONH sont comme suit :

Frais de participation en DT en HT (pour les 2 tests)	500,000
TVA 19%	95,000
Frais du timbre	1,000
<b>Total ( HT )</b>	<b>501,000</b>
<b>Total ( TTC )</b>	<b>596,000</b>

Pour des raisons organisationnelles, les panels sont priés de régler le paiement des frais de leur participation au plus tard le **10 avril 2023.**

Le paiement des frais pourra être fait par:

- Chèque au nom de l'Office National de l'Huile
- Virement bancaire au compte suivant:  
Bénéficiaire : Office National de l'Huile  
Agence: UIB avenue Habib Bourguiba Tunis  
RIB: 12.001.000.35.00.71170.0.49

Une copie du virement bancaire est à envoyer à l'adresse mail du Centre International de Formation de l'ONH : [formation@onh-ooc.com](mailto:formation@onh-ooc.com)



#### **6- Envoi et récupération des échantillons**

Le panel récupère ses échantillons à partir de la date fixée dans le calendrier dans l'un des laboratoires de l'ONH.

#### **7- Envoi des résultats d'analyses**

Les résultats sont envoyés exclusivement par voie électronique, sur le site web dédié aux tests d'intercomparaison de l'ONH. Ce site sera ouvert à partir du 24 avril 2023. Les coordonnées d'accès et les instructions d'utilisation du site seront remises avec les échantillons.

Aucune prorogation de délais pour la saisie des résultats n'est permise.

Afin d'éviter tout désagrément, les panels sont priés de vérifier leurs coordonnées d'accès au site dès réception des échantillons.

#### **8- Rapports des tests**

Les rapports provisoires des deux tests seront publiés sur le site dédié aux tests d'intercomparaison de l'ONH aux dates fixées au point 3.

Le rapport global des deux tests est définitif et sans recours.

